R.482 — INITIALE

LA CONDUITE DES ENGINS DE CHANTIER

A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G
avec ou sans option TELECOMMANDE
ou PORTE ENGINS + TESTS CACES® R.482

PUBLIC

Personne majeure

NB STAGIAIRES

8 stagiaires

DURÉE

1 à 10 jours

LIEU

Centre ou intra

PREREQUIS

- Être apte médicalement
- Compréhension, maîtrise de la langue française et des 4 opérations de calcul.

HANDICAP

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation et éventuellement l'orientation vers un de nos partenaires.

PILOCAP FORMATION

R.482 ENGINS DE CHANTIER

OBJECTIFS

Être capable de :

- **Conduire** les matériels dans les différentes applications rencontrées sur chantier.
- **Maîtriser** sa conduite ainsi que la souplesse et la précision dans les manœuvres.
- **Appliquer** les consignes de sécurité, les manœuvres de sauvegarde, assurer la maintenance de premier niveau, savoir rendre compte des anomalies et des difficultés.
- **Monter et arrimer** un engin sur porte engins.

FORMATEUR

- Formateur(s) expérimenté(s) avec un certificat CACES® ou une attestation dans le domaine des engins de chantier des catégories A et/ou B1 et/ouC1 et/ou F et/ou G.
- Attestant d'une expérience de minimum 2 ans dans la formation et ou d'une expérience significative en entreprise, disposant d'une attestation de compétence formateur.
- Le centre testeur partenaire est certifié conformément aux exigences des organismes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation théorique sur supports pédagogiques (film, autoformation sur programme informatique PILOCAP).
- Un livret de formation R.482 est remis au(x) stagiaire(s).
- Formation pratique sur minimum deux engins de chantier catégorie A et /ou un de la catégorie B1 et/ou un de la catégorie C1 et/ou un de la catégorie F et/ou deux de la catégorie G, un porte engins (option).

METHODE D'EVALUATION

- Evaluation théorique sous forme de QCM.
- Evaluation Pratique sous forme d'observation du formateur.

R.482 ENGINS DE CHANTIER

MOYENS TECHNIQUES

- Salles de formation avec des capacités d'accueil supérieures ou égales à 12 stagiaires, équipées de tableaux blancs, PC et vidéoprojecteurs.
- Formation pratique sur zone conforme aux catégories A et/ou B1 et/ou C1 et/ou F et/ou G de la recommandation R.482.
- Engins compacts, pelles Hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques ≥ 5 t ≤ à 6 t et un motobasculeur compact ≥ 3 tonnes ≤ à 6 tonnes sur pneumatiques ou une chargeuse compacte ≥ 5 t ≤ à 6 t ou un compacteur compact à cylindre, sur pneumatiques ou mixte ≥ 3 t ≤ à 6 t. Pelle hydraulique à déplacement séquentiel, pelles hydrauliques à chenilles ou sur pneumatiques, avec godet retro, équipée pour le levage de charges d'une masse > à 12 t.
- Engins de chargement à déplacement alternatif : Chargeuses ou chargeuses pelleteuses sur pneumatiques d'une masse > à 6 t.
- Chariots de manutention tout-terrain à flèche télescopique, avec stabilisateurs. Muni de bras de fourche + godet. Capacité ≥ 4 t, portée ≥ 8 m et masse > 6 t.
- Catégorie G : deux engins parmi la liste des engins représentatifs des catégories B à F, un engin à chenilles et un engin sur pneumatiques ou à cylindre(s).

SANCTION

- Attestation de formation
- Un certificat CACES® contenant les mentions exigées par la recommandation R.482 sera délivré (si obtention).

RECYCLAGE

- A lieu tous les 10 ans.
- Doit être détenteur d'une formation R.482.

TARIFS

- En inter à partir de 620 € HT
- En intra : à partir de 900 € HT / jour

CODES RS

- **RS5081** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégories A : Engins compacts
(CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

- **RS5087** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel
(CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

- **RS5123** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif
(CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

- **RS5101** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain
(CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

- **RS5103** - Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES®) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins
(CAISSE NATIONALE DE L'ASSURANCE MALADIE)

CONTENU DE LA FORMATION

PRÉSENTATION :

- Objectif global de la formation
- Généralités
- Les accidents

LÉGISLATION :

- Responsabilités
- Applications des textes
- Le CACES®
- L'autorisation de conduite

CONNAISSANCES THÉORIQUES :

- Connaissances générales
- Technologie des engins de chantier
- Les principaux types d'engins de chantier
- Les catégories de CACES®
- Règles de circulation applicables aux engins de chantier
- Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- Exploitation des engins de chantier
- Vérifications d'usage des engins de chantier.

CONTENU DE LA FORMATION

SAVOIR – FAIRE PRATIQUES :

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
- Chargement / déchargement sur porte-engins.

LES MOYENS DE PROTECTION :

- Les gestes de commandement
- Les signaux sonores
- Les radios.

LES MOYENS DE COMMUNICATION :

- Les gants
- Le casque
- Les lunettes
- La tenue de travail
- Les chaussures de sécurité

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

- Test théorique CACES®, format QCM selon la recommandation R.482.
- Test pratique pour CACES® catégorie(s) A et/ou B1 et/ouC1 et/ou F et/ou G selon la recommandation R.482

Merci !

PILOCAP
FORMATION

Notre actualité

formation-pilocap.fr